

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 17 (1987)

Heft: 10

Rubrik: Uni 3e âge : des cours, est-ce suffisant?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR RENÉ JEANNERET

UNI 3^e ÂGE

Des cours, est-ce suffisant?

La première Université du 3^e âge a été fondée à Toulouse, en 1973, et, depuis lors, plusieurs dizaines d'institutions similaires ont pris naissance en Europe occidentale notamment. La plupart ont acquis une expérience considérable dans le domaine de l'organisation de cours, de conférences ou d'activités culturelles telles que voyages d'études, visites de musées, d'expositions ou d'entreprises diverses. C'est là un acquis remarquable, et les personnes âgées ont ainsi l'occasion d'enrichir leurs connaissances, de rester en contact avec l'actualité et de lutter contre la solitude toujours menaçante. Il ne s'agit pas de minimiser ces apports, mais, de plus en plus, les responsables des U3A cherchent à inciter leurs étudiants à dépasser le statut de simples consommateurs de culture, pour jouer un rôle plus actif leur permettant de faire usage de l'expérience, du savoir-faire et des connaissances accumulées tout au long de leur carrière professionnelle.

Des partenaires responsables

Une première solution consiste à associer les membres des U3A aux processus de consultation et de décision touchant aux programmes des cours et activités, afin de substituer à des auditeurs passifs des partenaires à part entière, responsables de leurs choix. On notera, du reste, que dans plusieurs universités pour aînés le président et la majorité des membres du Conseil de l'U3A sont eux-mêmes des personnes retraitées qui, en groupes ou en sous-groupes, se chargent de la gestion de leur U3A, avec l'appui des autorités universitaires et gouvernementales qui participent aux séances. L'Université ne peut que bénéficier d'un tel réseau de compétences et se doit même de stimuler l'activité de personnes qui sont prêtes, en contrepartie, à enrichir l'institution du capital de leur vie professionnelle, artistique ou intellectuelle.

C'est ainsi que de nombreux membres de nos U3A en viennent à présenter eux-mêmes des exposés ou des séries d'exposés le plus souvent fort appréciés de leurs auditeurs. Pour l'orateur, la nécessité de rassembler une documentation, de préparer un exposé en forme et de le présenter à un public à la fois bienveillant et exigeant a un effet mobilisa-

teur évident. C'est, de plus, pour l'intéressé, l'occasion d'affirmer sa personnalité, de retrouver un statut dans la société, et surtout d'être actif.

Et la recherche?

Pourtant, à côté de l'enseignement, toutes les universités du monde se vouent à la recherche, et celles du 3^e âge tentent de prendre cette voie, dans certaines limites bien entendu. Lors du Congrès international des U3A, qui s'est déroulé en Suisse en 1984, sous le titre «La recherche pour et avec les personnes âgées dans les universités du 3^e âge», de nombreux exemples ont été présentés de recherches de grand intérêt menées par des personnes retraitées dans des domaines tels que l'histoire locale ou régionale, l'écologie, la botanique, la géographie ou l'économie. La lecture des actes de la rencontre de Neuchâtel est révélatrice à ce sujet, et il est indéniable que l'Université a tout à gagner des recherches minutieuses et désintéressées de ses membres seniors, qui aboutissent souvent à la publication d'articles ou de documents d'un réel intérêt. On peut aller plus loin encore, et nous sommes convaincus que les étudiants aînés, par et à travers l'Université, sont capables d'apporter beaucoup à la société, sans entrer en concurrence avec des jeunes en quête d'emploi. Nous nous contenterons de citer deux exemples particulièrement frappants: d'une part, la campagne de prévention des accidents domestiques organisée par l'UNI 3 de Genève, en 1979. Cette initiative, d'une utilité indiscutable, a été reprise par la suite en Belgique, par les membres de l'U3A du Hainaut, et dans l'ensemble de la Suisse en 1984, avec l'appui du Bureau de la prévention des accidents, à Berne. D'autre part, l'importante enquête menée à Genève également, sur le thème: «Où logerons-nous lorsque nous serons plus âgés?» Des conclusions de ce travail, nous tirons les lignes suivantes: «La réalisation de cette enquête par ses membres (de l'UNI 3), s'ajoutant à d'autres activités qu'ils déploient, montre que les personnes âgées peuvent entreprendre avec efficacité des tâches très diverses dont celle-ci est un exemple. Par leur expérience, par la diversité de leur formation, les personnes âgées sont dépositaires de compétences auxquelles il est insuffisamment fait appel. Elles devraient, en particulier, être représentées dans les organes publics et privés qui s'occupent des questions les concernant.» N'est-ce pas le rôle des universités du 3^e âge de les y aider?